17H18

## Conseil communal de Lausanne

Initiative:

interpellation urgente

Titre:

Un plan de soutien, mais quelle stratégie?

Initiant-e(-s):

Anouck Saugy Laisser vide

La Municipalité a annoncé un plan d'action pour soutenir les commerces du centreville, incluant des aides financières, des exonérations et des mesures de promotion. Ces engagements répondent à des difficultés immédiates liées aux chantiers et à la baisse d'attractivité. Une clarification rapide sur la mise en œuvre est indispensable pour garantir des résultats concrets et éviter que ces annonces restent théoriques. L'urgence réside dans la nécessité de rassurer les commerçants et d'assurer la continuité économique avant la période critique des fêtes.

Le 31 octobre 2025, la Municipalité a annoncé le déploiement d'un plan d'action ambitieux visant à soutenir le tissu commercial et à renforcer l'attractivité du centre-ville. Consciente du rôle essentiel des commerces de proximité et des défis auxquels ils font face, cette initiative s'inscrit dans une démarche collaborative avec les représentantes et représentants du secteur, dans la continuité des échanges menés ces dernières années.

Parmi les mesures prévues figurent notamment :

- un soutien financier direct et des exonérations pour les commerces impactés par les chantiers;
- des actions de promotion et de valorisation du centre-ville ;
- des projets d'optimisation tels que la mise à disposition d'informations en temps réel sur les parkings et l'évolution du programme de fidélisation Enjoy Lausanne.

Le PLR Lausanne partage pleinement l'objectif d'un centre-ville dynamique, accessible et attractif. Nous nous réjouissons particulièrement de constater que ces propositions reprennent des idées portées par nos élus, notamment le postulat de la soussignée « Soutenons la SCCL et nos commerçants ! » ainsi que celui de Nicolas Hurni : « Stationnement connecté : fini de tourner en rond ».

Toutefois, au nom du Groupe PLR, je souhaite obtenir des précisions sur la mise en œuvre concrète de ces mesures. Ces réponses sont essentielles pour que ces engagements se traduisent en résultats tangibles pour nos commerçants et nos habitants, et ne restent pas de simples promesses sans lendemain.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- 1. Vous annoncez un plan d'action de plus de 4 millions de francs pour soutenir nos commerçants et renforcer l'attractivité du centre-ville. Quelle est la source de financement de ces mesures ?
- 2. Quel montant annuel, la Ville prévoit-elle d'allouer dans ses budgets de travaux

## Conseil communal de Lausanne

publics pour soutenir les commerces impactés par les chantiers et à quelle échéance ?

- 3. Quelle serait la définition du périmètre des commerces éligibles à une indemnisation en cas de travaux et sur quels critères cette indemnisation serait-elle calculée ?
- 4. La Municipalité prévoit-elle un suivi des cas et une publication transparente du nombre de commerces aidés, des montants versés et des alternatives examinées ?
- 5. Vous annoncez un renforcement de la communication avec les commerces grâce à l'arrivée d'une médiatrice de terrain. La Ville envisage-t-elle également une planification plus rigoureuse des chantiers pour limiter les perturbations ?
- 6. La Ville indique mettre en place des mesures structurelles pour améliorer l'accessibilité au centre-ville en voiture. Comment la Municipalité garantira-t-elle un accès fluide au centre-ville pour tous les modes de transport, y compris motos, scooters, vélos et trottinettes ? Quelles mesures concrètes sont envisagées ?

Lausanne, le 14 novembre 2025

Laisser

Clah O.

vide

Signataire(s):

Laisser vide